



Carême 2015...

« La Terre notre maison commune, nous sommes tous frères ! »

Pape François exhortation apostolique la joie de l'Évangile (& 183)

Le Carême nous invite à nous rendre disponibles à l'accueil de la Parole de Dieu, source de toute conversion et racine de notre engagement. Tous, nous sommes invités à vivre le partage dans une démarche spirituelle qui permet l'unité dans la diversité. Une démarche qui enrichit notre foi.

Dans notre marche vers Pâques, ce que chacun pourra donner de bon cœur permettra de soutenir les projets mis en œuvre par la commission pastorale de notre école pour ce carême 2015 :

- **1 pièce de 1 € pour l'école de Saint Louis, à remettre à l'enseignante de votre enfant.**
(délocalisation de l'école pour répondre au développement de l'Enseignement Catholique dans le Sud)
- **Collecte des denrées alimentaires pour la boutique de solidarité de notre paroisse.**
(merci de respecter le calendrier ci-contre)

« S'il vous plaît, continuez la lutte pour la dignité de la famille rurale, pour l'eau, pour la vie et pour que chacun puisse bénéficier des fruits de la terre »

(Pape François discours aux mouvements populaires. Oct. 2014).

Chaque personne et chaque communauté sont appelées à être instruments de Dieu, pour la libération et la promotion des pauvres, de manière à ce qu'ils puissent s'intégrer pleinement dans la société ; ceci suppose que nous soyons dociles et attentifs à écouter le cri du pauvre et à le secourir. **Par nos actions nous sommes invités pour travailler à construire un élan de solidarité.**

**D'avance, merci pour le soutien que vous apporterez à ce projet !
Bon cheminement vers Pâques !**



COLLECTE DES DENREES ALIMENTAIRES



PETITE SECTION	Lundi 23 février
	Lundi 02 mars
MOYENNE SECTION	Lundi 09 mars
	Lundi 30 mars

GRANDE SECTION	Mardi 24 février
	Mardi 03 mars
CP	Mardi 10 mars
	Mardi 31 mars

CE2	Vendredi 27 février
	Vendredi 06 mars
CM2	Vendredi 13 mars
	Vendredi 27 mars

CE1	Jeudi 26 février
	Jeudi 05 mars
CM1	Jeudi 12 mars
	Jeudi 26 mars